



AVIS DE SOLLICITATION A MANIFESTATIONS D'INTERET

SECRETARIAT PERMANENT DE L'ORGANISATION POUR L'HARMONISATION EN AFRIQUE DU DROIT DES AFFAIRES - OHADA -

N° de référence : 001/ASMI/SP-OHADA/DRHMAG/2017

Le Secrétariat Permanent de l'Organisation pour l'Harmonisation en Afrique du Droit des Affaires (SP-OHADA) envisage d'engager des prestataires dans les domaines ci-après :

- Entretien des bâtiments (menuiserie, maçonnerie, électricité, plomberie, peinture...etc) ;
- Maintenance du matériel roulant, du matériel informatique, du matériel de climatisation ;
- Fournitures de bureaux et consommables informatiques ;
- Service traiteur et restauration ;
- Entretien des espaces verts, dératisation, désinfection ;
- Location de véhicules ;
- Imprimerie, reprographie, édition ;
- Entretien des Groupe électrogènes ;
- Agences de voyages.

Les entreprises devront assurer la maintenance des bureaux du Secrétariat Permanent ainsi que les locaux de la résidence du Secrétaire Permanent

Chaque structure devra disposer de : (i) une équipe qualifiée capable de faire des diagnostics corrects et d'intervenir rapidement ; (ii) des partenaires de renommée fournissant du matériel de qualité et une garantie formelle ; (iii) une expérience pertinente et une moralité certaine.

Les prestations porteront sur une année calendaire.

Le Secrétariat Permanent de l'OHADA invite les soumissionnaires admissibles à manifester leur intérêt pour fournir les prestations décrites ci-dessus. Les soumissionnaires intéressés doivent fournir les informations démontrant qu'ils possèdent les qualifications requises et des expériences pertinentes pour l'exécution des prestations indiquées. Les critères pour l'établissement des listes restreintes sont :

- justifier d'une expérience d'au moins cinq (05) ans dans les domaines indiqués, au profit d'entités nationales et/ou Organisations Internationales d'envergure ;
- présenter une liste d'au moins dix (10) contrats similaires sur les cinq (05) dernières années avec des attestations de service fait ;
- fournir un dossier administratif complet et à jour (patente, carte de contribuable, attestation de localisation.....).

Les prestataires peuvent s'associer avec d'autres entités homologues pour renforcer leurs compétences respectives sous le couvert d'un groupement de prestataires.

Les prestataires intéressés peuvent obtenir les Termes de Références à l'accueil du Secrétariat Permanent ou à l'adresse ci-dessous de 09 heures à 16 heures (GMT+1).

Secrétariat Permanent de l'OHADA,
Immeuble OHADA, quartier Hippodrome, angle Avenues Charles-de-Gaulle et Winston Churchill
face MINREX, Adresse: BP 10071 Yaoundé, Cameroun
Tél. : + 237 222 21 09 05 / 693 93 33 64
Fax : + 237 222 21 67 45
E-mail: secretariat@ohada.org

Les manifestations d'intérêt écrites doivent être déposées à l'adresse ci-dessus en personne, par courrier (le cachet de la poste devant faire foi) ou par courrier électronique au plus tard le **21 mars 2017 à 13heures, heures locales**.

Le Secrétaire Permanent